

RELIQUAT AZOTÉ :

Comment bien prélever pour avoir une analyse fiable ?



Matériel nécessaire

- ✘ 3 seaux propres, secs, de couleur différentes, identifiés : 0-30 cm / 30-60 cm / 60-90 cm
- ✘ tarière,
- ✘ couteau,
- ✘ glacière,
- ✘ pains de glace,
- ✘ sacs de prélèvement horizon : le LARCA peut vous adresser gratuitement des sacs sur demande sinon utilisez des sacs congélation,
- ✘ sacs de regroupements pour rassembler les sacs de prélèvements horizon par parcelle : sur demande au laboratoire,
- ✘ fiches de renseignement LARCA : sur demande au laboratoire, à votre conseiller Chambre d'agriculture Pays de la Loire ou sur <https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/produire/laboratoire-danalyses/analyses-de-reliquats-azotes/>



Quand prélever ?

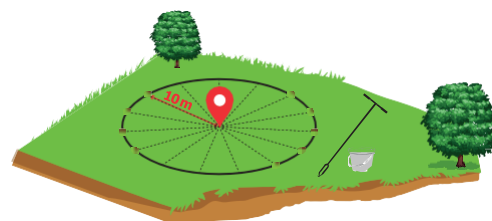
Attendre 2 mois après l'apport d'engrais et quatre mois après l'apport de matières organiques.



Où prélever ?

- ✘ choisir une zone homogène, représentative du sol et de la végétation comme pour les analyses classiques de sols,
- ✘ déterminer un point, avec les coordonnées GPS si possible,
- ✘ réaliser un minimum de 10 prélèvements par échantillon, l'optimum étant de 15.

Ces 10 à 15 prélèvements doivent être réalisés sur un cercle d'environ 15 à 20 m de diamètre au cœur de la zone choisie.



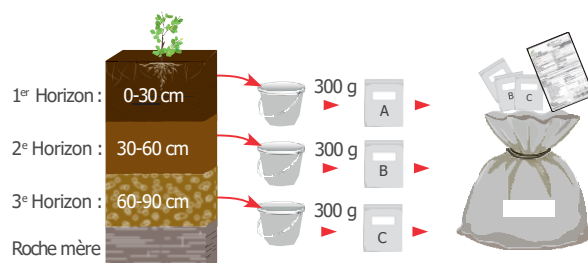
- ✘ à chaque prélèvement, les 3 horizons 0-30 cm / 30-60 cm / 60-90 cm doivent être carottés,
- ✘ bien nettoyer la tarière entre chaque prélèvement,
- ✘ les différents prélèvements d'un même horizon doivent être soigneusement mélangés
- ✘ prélever ensuite 300 g par horizon. Chaque échantillon d'horizon doit être identifié par une étiquette A,B,C. Ces 3 échantillons d'horizons seront regroupés dans un sac de regroupement qui contiendra la feuille de renseignements.

COMMENT FAIRE PARVENIR VOS PRÉLÈVEMENTS AU LARCA ?

L'échantillon doit :

- ✘ être déposé le jour même du prélèvement au laboratoire avec sa fiche de renseignement,
- ✘ ou être mis rapidement au congélateur sur l'exploitation et remis au LARCA plus tard :
 - via un conseiller Chambre d'agriculture Pays de la Loire,
 - via un dépôt dans un des sites de collecte (vous rapprochez de votre conseiller pour les connaître),
 - via un dépôt à la Chambre d'agriculture départementale.

Dans tous les cas, du champ au laboratoire, la chaîne du froid doit être respectée.



- ✘ pour le transport, utilisez une glacière,
- ✘ remplir la feuille de renseignement du laboratoire qui est indispensable pour réaliser l'analyse.